

## PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 12 juin 2017, à 16 h 30, à l'Édifice municipal.

---

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Brian Cormier	-	Conseiller/Maire suppléant
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	Mariane Cullen	-	Conseillère
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	George H. Cormier	-	Conseiller
	Monique Bourque	-	Directrice générale/Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/Directrice des finances
	Éric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 16 h 47.

2. **Constatation du quorum**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par Brian Cormier**

**Appuyé par Gilberte Nowlan**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité**

5. **Projet d'eau – phase 2**

Le directeur des opérations et des infrastructures, Eric Mallet, présente la phase 2 du projet d'eau (chemin Royal, du chemin du Lac vers Pont Rouge) et la recommandation de l'administration quant à la soumission à retenir. Durant la période de discussion, on demande si l'administration est satisfaite des services fournis par l'entrepreneur par le passé, on mentionne quelques problèmes survenus l'été dernier (contrôle de la poussière, propreté des lieux après les heures de travail, etc.), on s'informe sur l'approche proposée pour la phase 2 et on demande si l'entrepreneur a prévu des mécanismes pour éviter les problèmes cette année. Ce dernier répond dans l'affirmative (p. ex., réunions de chantier, propreté, rangement des équipements, etc.).

P17 – 06 – 87

**Proposé par Mariane Cullen**

**Appuyé par George H. Cormier**

Que le Village octroie le contrat du projet d'eau 2017 – phase 2 du Village de Memramcook au soumissionnaire le plus bas qui rencontre toutes les exigences, soit à **MacArthur's Paving and Construction Ltd.** pour la somme de **1 339 071,50 \$** (TVH incluse). **Adoptée à l'unanimité**

**P17 – 06 – 88**

**6. Constitution du conseil à huis clos**

**Proposé par Raoul Boudreau**

**Appuyé par Joe Breau**

Que le conseil se constitue à huis clos.

**Adoptée à l'unanimité**

**7. Alinéa 10.2(4)c) de la *Loi sur les municipalités* – information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui pourrait compromettre des négociations en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord ou d'un contrat**

**P17 – 06 – 89**

**8. Retour en réunion extraordinaire**

**Proposé par Brian Cormier**

**Appuyé par Mariane Cullen**

Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité**

**9. Adoption de résolutions(s)**

**Proposé par Mariane Cullen**

**Appuyé par Brian Cormier**

**Suite du projet d'eau 2016 – phase 1**

Que le conseil autorise les coûts de construction additionnels à MacArthur's Paving and Construction Ltd pour l'installation des services d'eau à partir d'où les travaux ont fini en 2016 et une section de la route de la Vallée pour un montant n'excédant pas 300 000 \$. **Adoptée (6 pour, 1 contre – Joe Breau)**

**10. Prochaine réunion**

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 15 mai à 19 h.

**P17 – 06 – 90**

**11. Levée de la réunion**

**Proposé par Raoul Boudreau**

**Appuyé par Gilberte Nowlan**

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 18 h 40.

**Adoptée à l'unanimité**



Michel Gaudet

Maire



Monique Bourque  
Secrétaire municipale

(préparé par Rachelle Borteleau, TA/CT)